

*Session du 30 septembre 2021*

---

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

\*\*\*\*\*

Le Conseil de Surveillance de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) a tenu le 30 septembre 2021, par visioconférence, sa troisième session ordinaire de l'année, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, après avoir pris connaissance du contexte économique international et de celui de la sous-région, le Conseil a examiné les évolutions du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, sur la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juillet 2021.

Au plan international, les perspectives macroéconomiques demeurent favorables avec un taux de croissance du PIB réel estimé par le FMI à 6,0 % pour 2021 et 4,2 % pour 2022, après s'être établi à -3,2 % en 2020. A l'échelle de la CEMAC, le Conseil a noté que la reprise sera faible, en lien avec les incertitudes associées à la crise sanitaire et les retards dans le déploiement des campagnes de vaccination. Les prévisions mettent en exergue pour 2021 : *i*) un taux de croissance du PIB réel de 1,6 %, contre -1,7 % en 2020 ; *ii*) une baisse des tensions inflationnistes à 2,0 %, contre 2,4 % un an plus tôt ; *iii*) une réduction du déficit budgétaire à 1,7 % du PIB, contre 2,0 % en 2020 ; *iv*) une baisse du déficit extérieur courant à 3,6 % du PIB, contre 4,8 % en 2020 ; et *v*) une légère remontée du taux de couverture extérieure de la monnaie à 64,8 %, contre 63,6 % en 2020.

Concernant les activités du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, le Conseil a relevé que *i*) la tendance haussière de l'encours des titres amorcée depuis quelques années s'est poursuivie au cours de la période sous revue, passant de 2 503 milliards de francs CFA à fin juillet 2020 à 4 255,7 milliards de francs CFA à fin juillet 2021, soit une progression de 70,0 % ; *ii*) le taux de couverture des émissions s'est contracté, revenant d'une moyenne de 130,81 % entre juillet 2019 et juillet 2020 à 109,16 % sur la période de juillet 2020 à juillet 2021 ; *iii*) le coût moyen des émissions des OTA et des BTA s'est globalement orienté à la hausse, respectivement à 8,44 % et à 5,32 % entre juillet 2020 et juillet 2021.

Le Conseil a noté la hausse des transactions sur le marché secondaire des valeurs du Trésor. Il a également relevé, avec satisfaction, la progression de la part des titres détenus par les investisseurs institutionnels et les particuliers.

Par ailleurs, le Conseil a relevé les progrès enregistrés concernant la mise en œuvre du nouveau corpus réglementaire. Dans ce cadre, il a approuvé les instructions à prendre par le Gouverneur relatives aux nouvelles opérations introduites par ce cadre, à savoir : *i*) les



offres non compétitives (ONC) ; *ii*) la technique de réouverture des lignes de titres ; *iii*) l'émission des valeurs du Trésor par la procédure de syndication domestique ; et *iv*) la technique de rachat et d'échange des titres.

Enfin, le Conseil a été informé de l'évolution des activités du Dépositaire Central Unique du marché financier régional unifié. Il a aussi apprécié les avancées déjà enregistrées dans la mise en œuvre de la deuxième phase de fusion des marchés financiers de la CEMAC./-

Fait à Yaoundé, le 30 septembre 2021,

**Le Président du Conseil de Surveillance  
de la CRCT,**



**ABBAS MAHAMAT TOLLI**